

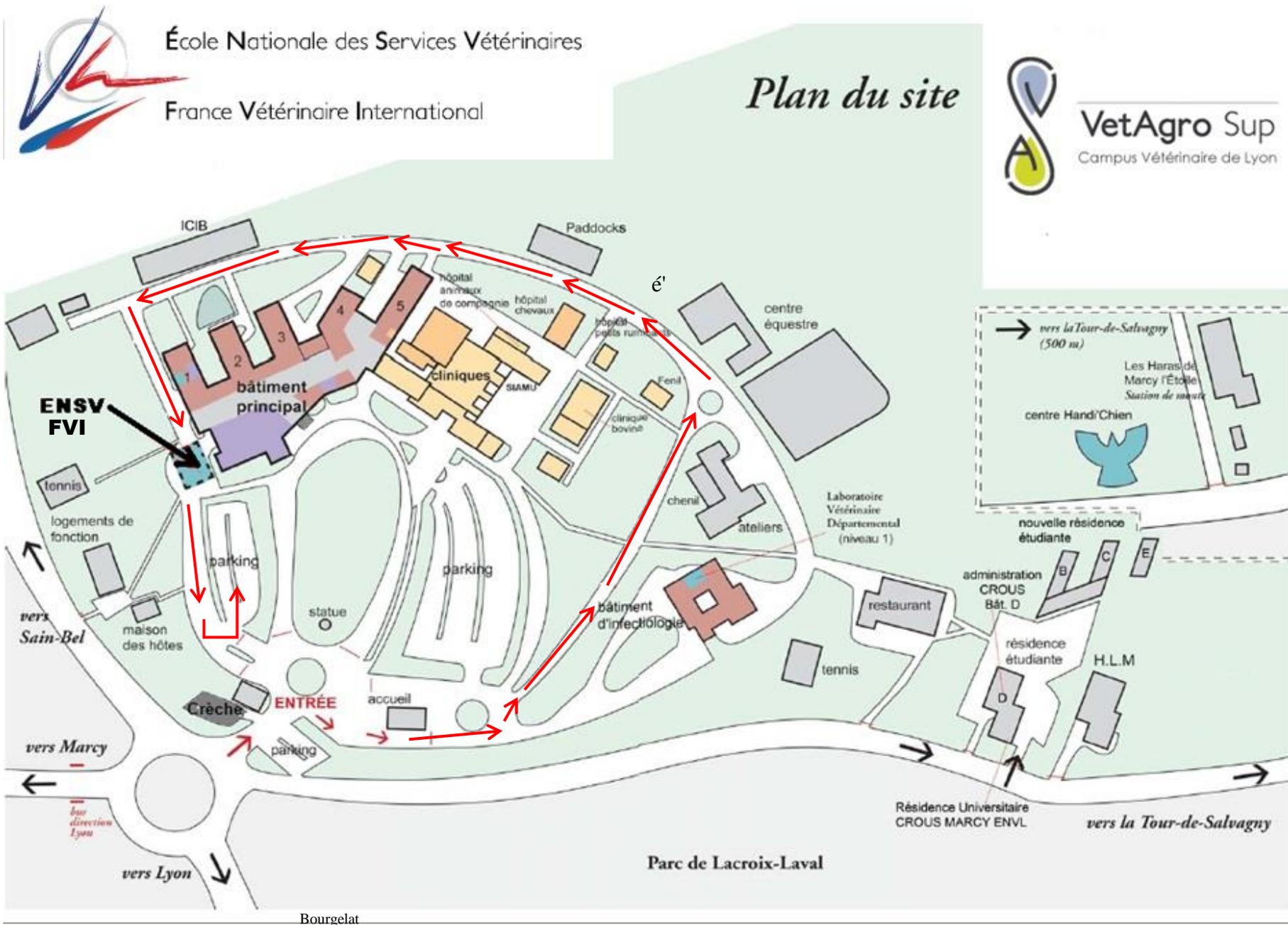
# Livret d'accueil



**ENSV-FVI Vetagro-Sup  
1, avenue Bourgelat  
69280 MARCY L'ÉTOILE**

**Ce document décrit les modalités d'accueil et d'accompagnement des stagiaires en formation continue à l'ENSV-FVI, en fournissant l'ensemble des informations organisationnelles nécessaires au bon déroulement du séjour de formation des stagiaires.**

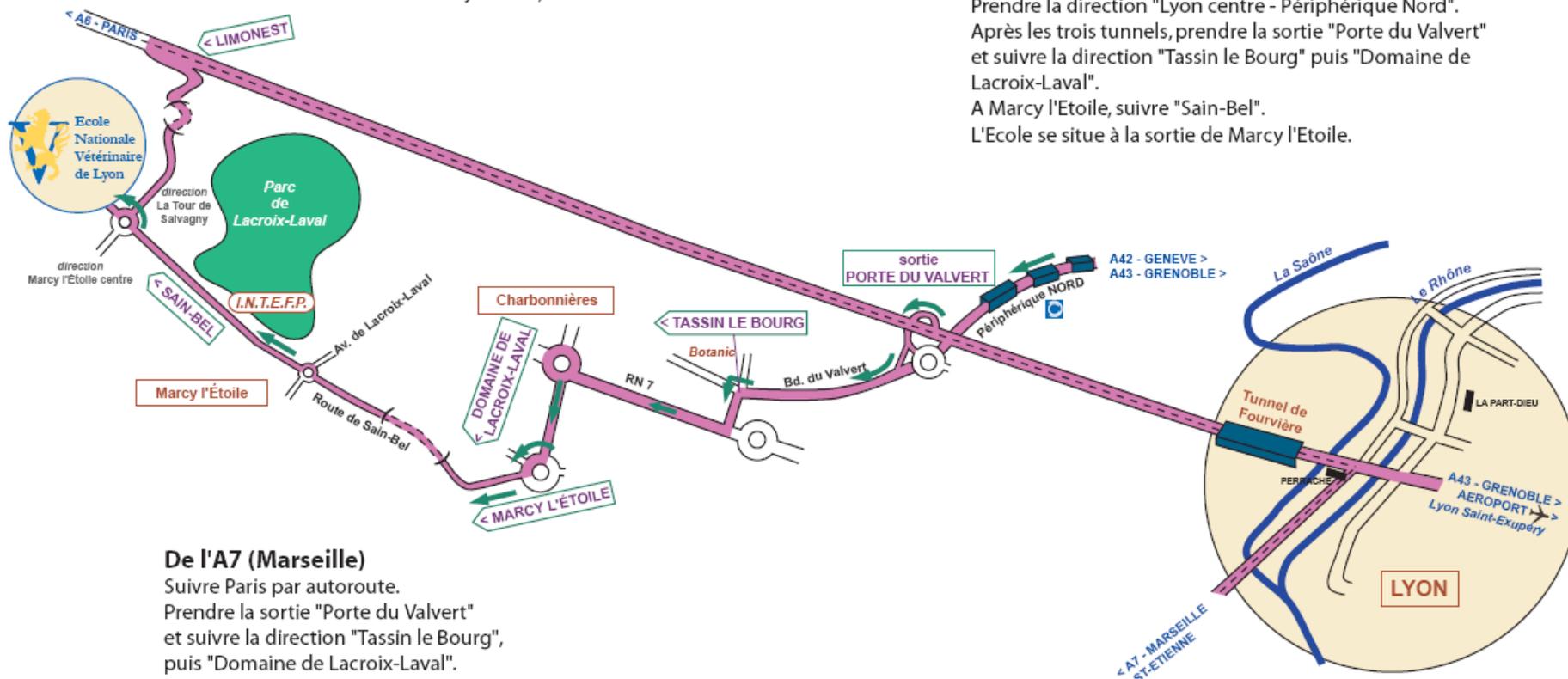
# 1. ACCES A L'ECOLE NATIONALE DES SERVICES VETERINAIRES-FRANCE VETERINAIRE INTERNATIONAL



← Accès en voiture au parking

### De l'A6 (Paris)

Suivre la direction "Lyon" et prendre la sortie n°33 "Limonest".  
Suivre "Dardilly" puis "La Tour de Salvagny", et enfin "Marcy l'Etoile".  
L'Ecole se situe à l'entrée de Marcy l'Etoile, sur votre droite.



### De l'A7 (Marseille)

Suivre Paris par autoroute.  
Prendre la sortie "Porte du Valvert"  
et suivre la direction "Tassin le Bourg",  
puis "Domaine de Lacroix-Laval".  
A Marcy l'Etoile, suivre "Sain-Bel".  
L'Ecole se situe à la sortie de Marcy l'Etoile.

### De l'A42-A43 (Grenoble, Genève)

Prendre la direction "Lyon centre - Périphérique Nord".  
Après les trois tunnels, prendre la sortie "Porte du Valvert"  
et suivre la direction "Tassin le Bourg" puis "Domaine de  
Lacroix-Laval".  
A Marcy l'Etoile, suivre "Sain-Bel".  
L'Ecole se situe à la sortie de Marcy l'Etoile.

### **1.1 Depuis l'aéroport**

#### **- Taxi**

Durée du trajet : environ 40 minutes

#### **- Transports en commun**

Tram Rhonexpress St-Exupéry - Part-Dieu, puis les transports en commun ;  
Métro ligne B direction Gare d'Oullins, descendre à Saxe Gambetta ;  
Correspondance ligne D direction Gare de Vaise, descendre à Gorge de Loup ;  
Bus 98 direction Marcy l'Etoile, descendre à Ecole Vétérinaire.

Durée du trajet : environ 1h20

### **1.2 Depuis la Gare Lyon Perrache**

#### **- Taxi**

Durée du trajet : environ 20/25 minutes

#### **- Transports en commun**

Métro ligne A direction Vaulx-en-Velin La Soie, descendre à Bellecour ;  
Correspondance métro ligne D direction Gare de Vaise, descendre à Gorge de Loup ;  
Bus 98 direction Marcy l'Etoile, descendre à Ecole Vétérinaire.

Durée du trajet : au minimum 40 minutes

### **1.3 Depuis la Gare Lyon Part-Dieu**

#### **- Taxi**

Durée du trajet : environ 30/35 minutes

#### **- Transports en commun**

Métro ligne B direction Gare d'Oullins, descendre à Saxe Gambetta ;  
Correspondance métro ligne D direction Gare de Vaise, descendre à Gorge de Loup ;  
Bus 98 direction Marcy l'Etoile, descendre à Ecole Vétérinaire.

Durée du trajet : environ 45 minutes

### **1.4 Par la route en venant de Villefranche**

Prendre direction Lyon centre

Faire 10 kms

Sortir Portes de Lyon (Limonest, Dardilly, sortie 33)) et prendre direction Roanne, Clermont-Ferrand, la Tour de Salvagny

Faire 3 kms

Prendre sur la droite direction Roanne, Clermont-Ferrand, la Tour de Salvagny

Faire 8kms

Prendre la Tour de Salvagny centre

Vous passerez devant l'Hotel du Golf (à gauche)

Rejoindre le centre au rond-point

Passer devant vous sur la rue qui traverse entre l'Eglise et la Mairie

Au stop, tourner à gauche, direction gare de la Tour de Salvagny

Passer le chemin de fer et suivre direction Parc de Lacroix Laval

Faire environ 4 kms

L'Ecole se situe au prochain rond-point à gauche

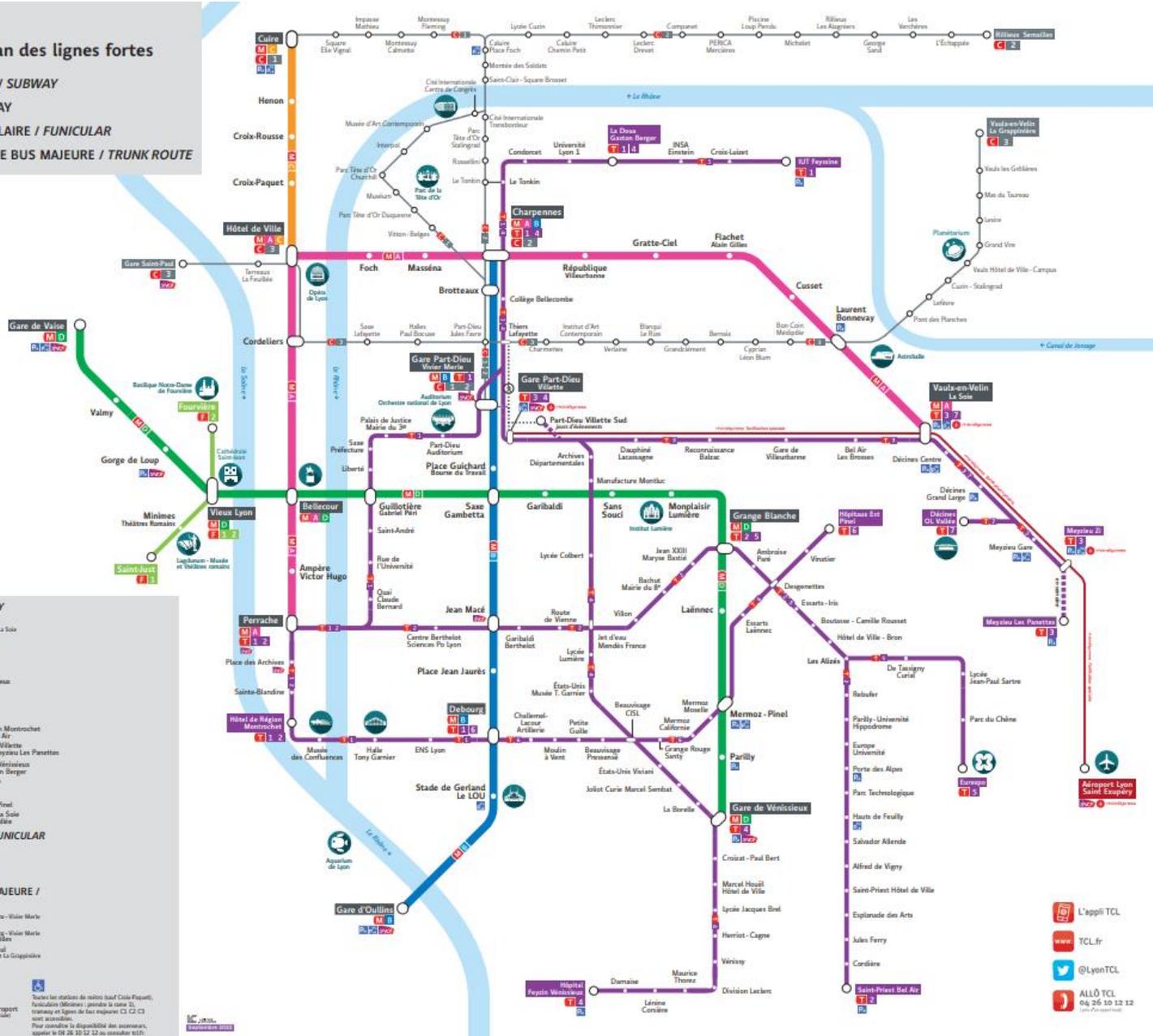
Rajouter tram-train (charbo) + bus Ge6

Coordonnées GPS : 45°47'27.8"N 4°42'30.2"E
--

Pour consulter les plans du réseaux de transports en commun de l'agglomération lyonnaise : <https://www.tcl.fr/plans-du-reseau>

**SYTRAL** Plan des lignes fortes

- M** MÉTRO / SUBWAY
- T** TRAMWAY
- F** FUNICULAIRE / FUNICULAR
- C** LIGNE DE BUS MAJEURE / TRUNK ROUTE



**MÉTRO / SUBWAY**

- M A** Perrache
- M B** Vaulx-en-Velin La Soie
- M C** Charpenne
- M D** Gare d'Orléans
- M E** Hôtel de Ville
- M F** Gare de Vaise
- M G** Gare de Vernaison

**TRAMWAY**

- T 1** Debourg
- T 2** Hôtel de Région Montrochet
- T 3** Gare Part-Dieu Villeite
- T 4** Hôpital Foyen Vénissieux
- T 5** Grange Blanche
- T 6** Debourg
- T 7** Hôpital Est - Pinel
- T 8** Vaulx-en-Velin La Soie
- T 9** Décines - St. Vaise

**FUNICULAIRE / FUNICULAR**

- F 1** Vieux Lyon
- F 2** Vieux Lyon
- F 3** Fourvière

**LIGNE DE BUS MAJEURE / TRUNK ROUTE**

- C 1** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 2** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 3** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 4** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 5** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 6** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 7** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 8** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 9** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 10** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 11** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 12** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 13** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 14** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 15** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 16** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 17** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 18** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 19** Gare Part-Dieu - Vieux Marc
- C 20** Gare Part-Dieu - Vieux Marc

**SERVICES**

- P** Parc relais
- R** Parc relais Vélo
- S** Desserte aéroport
- G** Gare

Tous les stations de métro (sauf Croix-Paquet), Funiculaire (Métro) et tramway (sauf T1) sont équipés de C2, C3 ou C4.

Pour connaître la disponibilité des ascenseurs, appeler le 04 26 10 12 12 ou consulter tcl.fr.

L'appli TCL

TCL.fr

@LyonTCL

ALLÔ TCL  
04 26 10 12 12

## Arrêt “Ecole Vétérinaire”

Téléchargement  
fiche horaires

The screenshot displays the TCL website interface. At the top, there is a navigation bar with the TCL logo, the text "SYTRAL MOBILITÉS", and menu items: "Se déplacer", "Tickets & abonnements", "Nos services", "Assistance", and "A propos". On the right, there are buttons for "Mon TCL", "FR", and a search icon.

The main content area shows a map of the Lyon region with a red line representing the bus route 98. A sidebar on the left is titled "Horaires" and contains the following information:

- Direction : Marcy Campus Sanofi (Marcy-l'Étoile)
- A list of stops with wheelchair accessibility icons: Gorge de Loup, La Vallonnaire, Montribloud, Eglise Demi-Lune, Demi-Lune Vauboin, Demi-Lune Clémenceau, Trois Renards, Tassin Centre social, Barailon, Stade du Sauze, Lycée Blaise Pascal, and Les Coquelicots.

An arrow from the text "Téléchargement fiche horaires" points to a download icon in the sidebar.

## 2. HÉBERGEMENT A PROXIMITE DE L'ENSV-FVI

HÔTEL CAMPANILE***	17 Place Carnot Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.37.48.47.
HÔTEL DES SAVOIES***	80 rue de la Charité Lyon 2 <sup>e</sup>	04 78 37 66 94
HÔTEL DE BRETAGNE*	10 rue Dubois Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.37.79.33.
HÔTEL DU DAUPHIN**	9 Rue Victor Hugo Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.37.18.34.
HOTEL DU DAUPHINE**	3 Rue Duhamel Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.37.24.19.
BEST WESTERN HÔTEL SAINT ANTOINE***	4 rue de l'Ancienne Préfecture Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.92.91.91.
HÔTEL AZUR**	64 Rue Victor Hugo Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.37.10.44.
HOTEL DE NORMANDIE***	3 rue du Bélier Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.37.31.36.
HOTEL VILLA BERLIOZ	12 Cours Charlemagne Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.42.30.31.
HOTEL ALEXANDRA****	49 Rue Victor Hugo Lyon 2 <sup>ème</sup>	04 78 37 75 79
HOTEL DU SIMPLON***	11 Rue Duhamel Lyon 2 <sup>e</sup>	04.78.37.41.00.
HÔTEL PREMIERE Classe	75 boulevard Marius Vivier Merle Lyon 3 <sup>e</sup>	04 72 36 86 62
HOTEL TETE D'OR	62 rue Garibaldi Lyon 6 <sup>e</sup>	04 78 89 48 04
HOTEL EDMOND W.***	17 rue du Professeur Weill Lyon 6 <sup>e</sup>	04 78 65 02 12
HOTEL D'ALSACE	15 Cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 84 97 04
HOTEL CAMPANILE LYON CENTRE ***	31 rue Maurice-Flandin Lyon 3 <sup>e</sup>	04.72.36.31.00

**Hôtels situés près de la Gare Lyon-Perrache**  
Transports en commun  
 Perrache – métro ligne A jusqu'à Bellecour  
 Puis ligne D jusque Gorge de Loup  
 Puis bus 98 – Arrêt Ecole vétérinaire

**Hôtels proches de la Gare Lyon Part-Dieu**  
Transports en commun  
 Part Dieu – métro ligne B jusqu'à Saxe Gambetta  
 Puis ligne D jusque Gorge de Loup  
 Puis bus 98 – Arrêt Ecole vétérinaire

HOTEL CAMPANIL ***	9 Chemin Gargantua Dardilly	04.78.35.48.44.
HÔTEL IBIS***	5 allée du Camping international, Porte de Lyon 69570 Dardilly	04.78.66.02.20.
B&B HOTEL LYON NORD****	Allée du camping international 69570 Dardilly	08 92 78 29 29
HOTEL PREMIERE CLASSE LYON NORD**	Porte de Lyon 69570 Dardilly	04 74 72 90 34

**Hôtels proches de l'ENSV**  
Véhicule indispensable  
 Porte de Lyon – Dardilly

SEJOURS & AFFAIRES PARK LANE	43 Rue du Sergent Berthet, Lyon 9 <sup>e</sup>	04 37 64 17 17
---------------------------------	---	----------------

**Hôtel proche de Gorge de Loup :  
puis ligne 98 - arrêt école vétérinaire**

HÔTEL MERCURE****	78 Bis Route de Paris RN 7 Charbonnières-les-Bains	04.78.34.72.79
HÔTEL LE BEAULIEU***	19 Av Général de Gaulle - Charbonnières-les-Bains	04.78.87.12.04.
BEST WESTERN PLUS HOTEL ADMIRAL****	2 Allé du levant 69890 La Tour de Salvagny	04 78 87 29 87
Hôtel CAMPANILE	12 Chemin de Montribloud 69160 Tassin la Demi-lune	04.78.36.69.69.
HÔTEL PREMIERE CLASSE LYON OUEST*	12 rue de Montribloud 69160 Tassin la Demi-Lune	04.72.57.90.45.
BAR HOTEL LE BEAUJOLAIS	36 AV Joannès Hubert, 69160 Tassin la Demi-Lune	04.78.34.28.76

**Proche ENSV  
Véhicule indispensable  
Charbonnières-les-Bains, La Tour de Salvagny**

**Proche Lyon et proche ENSV  
Véhicule et transports en commun**

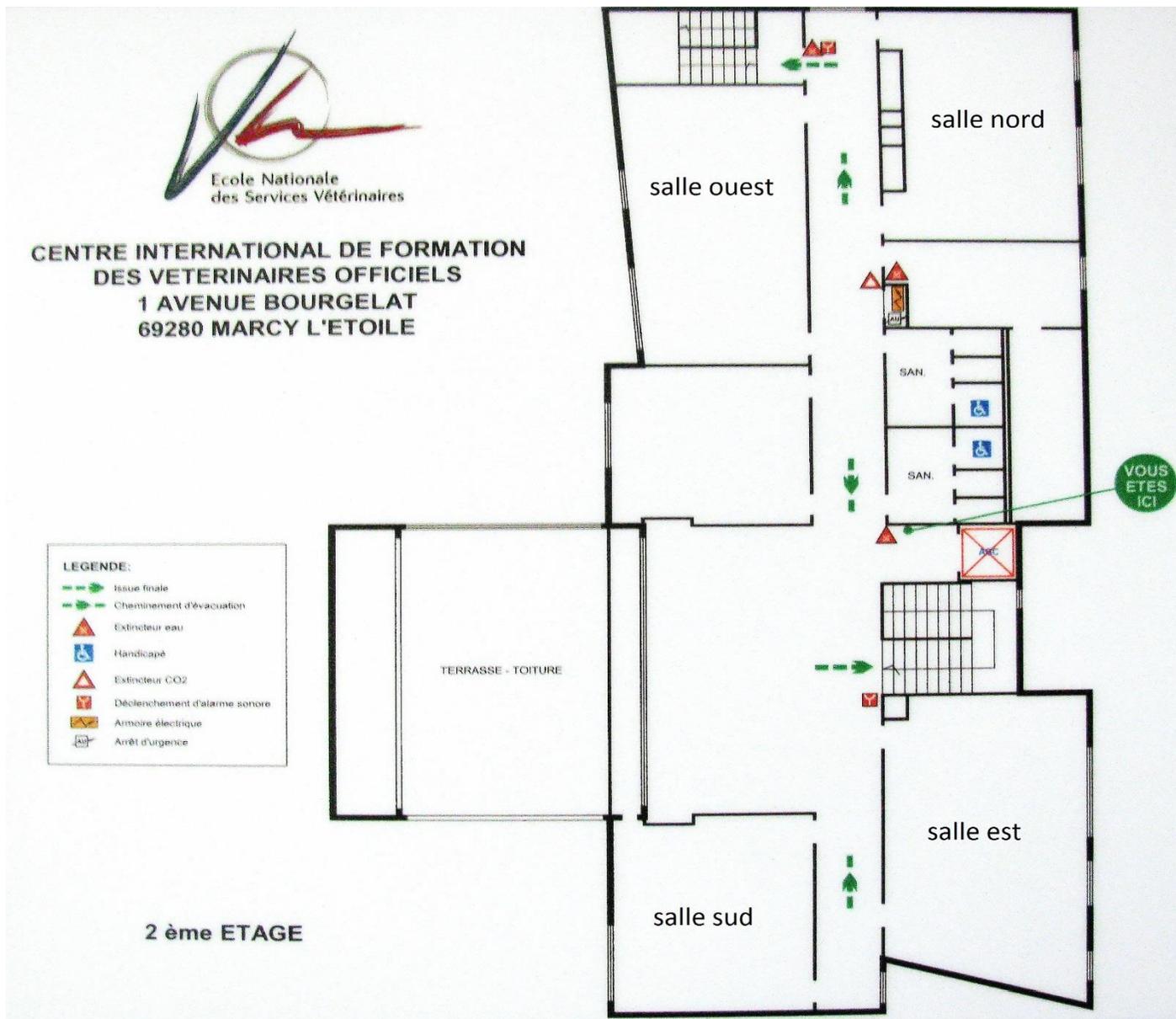
Résidence des Etats Unis et Santos Dumont	93-95 boulevard des Etats Unis- 69 008 Lyon	04 78 76 02 00 residences.rezo1901.org
--	--	---

**Résidence pour agents de l'Etat**

Garden & city	80 Avenue Marcel Mérieux 69280 Marcy l'Etoile	04 26 22 11 16 <a href="https://www.garden-city.fr/fr/appart-hotel/garden-city-lyon-marcy-lettoile">https://www.garden-city.fr/fr/appart-hotel/garden-city-lyon-marcy-lettoile</a>
City Résidence	2037 Route de Sain Bel, 69280, Marcy-l'Étoile	04 78 87 00 89 <a href="https://www.cityresidence.fr/fr/residence/marcy-l-etoile">https://www.cityresidence.fr/fr/residence/marcy-l-etoile</a>

**A deux pas de l'école à pied**  
Cuisine équipée mais pas de restauration sur place (sauf petit déjeuner et peu de possibilités de restauration à Marcy l'Etoile)  
Formule par appartement (moins cher si on réserve un grand appartement à plusieurs)  
*Tarif préférentiel possible si on dit venir pour VetAgro sup*

### 3. ACCES AUX LOCAUX DE L'ENSV-FVI



L'ENSV-FVI dispose au 2ème étage de 4 salles de formation, et de sanitaires.

Ces salles sont accessibles par escalier ou ascenseur.

Les consignes de sécurité sont affichées dans les couloirs et dans les salles.

L'accès aux locaux se fait à l'aide de badges qui sont distribués en début de session de formation aux stagiaires

Chaque stagiaire signera une liste d'attribution des badges numérotés ainsi remis.

Ces badges, propriété de l'ENSV-FVI, devront impérativement être restitués en fin de formation.

En cas de perte ou de vol, il est impératif de le signaler afin d'annuler les droits d'accès.

#### 4. MOYENS MIS A DISPOSITION LORS DES SESSIONS DE FORMATION

L'ENSV-FVI met à disposition des stagiaires et des formateurs le matériel nécessaire au bon déroulement des sessions de formation, et notamment :

- Le matériel informatique et vidéo de projection des supports de formation ;
- Un tableau blanc avec feutres ainsi qu'un paperboard dans chaque salle de formation ;
- L'ensemble des supports de formation transmis par les intervenants (envoyés par mail ou déposés sur des plateformes adéquates) ;
- L'équipement individuel nécessaire en cas de réalisation d'une visite d'établissement.

L'équipe de formateurs est constituée en fonction des modules de formation d'agents des Ministères en charge de l'Agriculture ou de l'Ecologie, d'administration centrale ou de services déconcentrés, mais également d'intervenants extérieurs issus par exemple du monde professionnel vétérinaire ou d'instituts techniques dans le domaine agricole.

L'équipe ENSV-FVI à disposition des stagiaires et des intervenants est constituée des personnes suivantes, que vous pouvez contacter en cas de besoin (bureaux au premier étage) :

- Valérie GUIRAL-TREUIL, cheffe de service : 04.78.87.25.39 - [valerie.guiral-treuil@vetagro-sup.fr](mailto:valerie.guiral-treuil@vetagro-sup.fr)
- Katarina HO VAN BA, chargée de mission : 04.78.87.25.57 – [katarina.ho\\_van\\_ba@vetagro-sup.fr](mailto:katarina.ho_van_ba@vetagro-sup.fr)
- Geneviève JOSSERAND, assistante : 04 78 87 25 56 - [geneviève.josserand@vetagro-sup.fr](mailto:geneviève.josserand@vetagro-sup.fr)

Un responsable de l'ingénierie de formation est présent en début et en fin de session de formation, ou à tout autre moment à la demande des intervenants ou des stagiaires en fonction de ses disponibilités. En cas de formation se tenant sur un autre site que l'ENSV-FVI, un intervenant référent est chargé de la réalisation de tâches liées à l'ingénierie de formation, en concertation avec l'ENSV-FVI (cf. chapitre 5).

Un accès internet WIFI en libre accès est disponible dans l'enceinte de l'ENSV-FVI, il permet l'accès à l'ensemble des applications internet dans la limite et le respect des règles de sécurité informatique en vigueur au sein de l'établissement.

La restauration peut avoir lieu :

- au restaurant universitaire de VetAgro-Sup (cf. plan), ouvert aux stagiaires et formateurs (horaires 11H45 à 14h00). Le règlement des repas se fait uniquement par carte bancaire.
- à la K'fet, qui propose même aux non-adhérents différents choix : croissants, cafés, sandwiches, plats, salades, boissons fraîches, desserts, confiseries. Le règlement se fait par carte bancaire ou en numéraire.

**ATTENTION** : il est recommandé de réserver en ligne, la veille en fin d'après-midi.

<https://www.bourgelat.net/kfet-en-ligne>

## **5. DEROULEMENT DES SESSIONS DE FORMATION**

Chaque stagiaire s'engage à suivre avec assiduité la totalité de la formation à laquelle il participe, sauf contrainte particulière validée avec sa hiérarchie, et portée à la connaissance de l'ENSV-FVI.

La présence des stagiaires aux différents modules d'une formation est attestée par la signature d'une feuille de présence journalière.

Les formations se déroulant dans un format interactif pouvant allier cours magistral, travaux en groupe, échanges de pratiques, visite de terrain (...), l'attention des stagiaires est attirée sur la nécessité du maintien de bonnes conditions de travail en groupe, notamment en termes de comportement et de respect des intervenants et des autres stagiaires. Toutes les dispositions réglementaires en vigueur relatives aux devoirs des agents titulaires ou non de la fonction publique sont d'application au sein de l'ENSV-FVI.

Chaque stagiaire doit se présenter en début de formation à l'horaire précisé sur le programme qui lui a été envoyé avec sa convocation.

Conformément à la fiche d'inscription à la session de formation qu'il a signée, le stagiaire a préalablement pris connaissance des prérequis nécessaires à la participation à la formation, tels que définis dans les fiches pédagogiques mises en ligne sur le site internet de l'ENSV-FVI pour chaque module de formation.

En fin de session de formation, un cadre de l'ENSV-FVI réalise un bilan à chaud avec les stagiaires, et un lien vers une évaluation en ligne de la formation leur est envoyé par mail. Cette évaluation doit obligatoirement être remplie par chaque stagiaire, dans un objectif d'amélioration et d'adaptation des sessions de formation au plus près des besoins des agents de l'Etat.

Enfin, une attestation de participation est remise à chaque stagiaire.

## **6. CONSIGNES DE SECURITE**

L'ENSV-FVI décline toute responsabilité vis-à-vis de toute atteinte, vol ou détérioration du matériel informatique ou des effets personnels des stagiaires et des intervenants. Les salles de formation peuvent être fermées à clé par le personnel de l'ENSV-FVI sur demande des intervenants ou des stagiaires, lors des périodes de pause.

En cas de stationnement sur les parkings de VetAgro-Sup, l'établissement décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations survenus sur les véhicules. Le code de la route doit être respecté à l'intérieur de l'enceinte de VetAgro-Sup.

En application de la législation, il est interdit de fumer dans tous les locaux de VetAgro-Sup et de l'ENSV-FVI.

En cas d'accident ou de sinistre, les consignes de sécurité affichées sur site et données par le personnel de l'ENSV-FVI doivent être suivies. Ces consignes sont rappelées sur le badge remis pour l'accès au bâtiment de l'ENSV-FVI.

En cas d'incendie, les personnes se trouvant dans les locaux de l'ENSV-FVI doivent se rassembler devant la statue Bourgelat située à l'entrée du campus (cf. plan).

**En cas de feu:**

1. Prévenir les pompiers **18** puis **35 35**
2. Actionner l'alarme si besoin  
(déclencheurs muraux rouges)
3. Aller au point de rassemblement

**En cas d'accident:**

1. Protéger la victime
2. Alerter les pompiers **18** et signaler systématiquement l'accident **35 35**



**Tel. Urgence VetAgro Sup**  
d'un poste interne

**35 35**  
ou

04 78 87 **27 68**

Pompiers **18** ou **018**

Gendarmes **17** ou **017**

**N° d'urgence pour les sourds et malentendants : SMS émis vers le 114**



**Après avoir appelé les secours, contacter le 04 78 87 27 68 pour signaler la situation. Un personnel compétent se chargera de guider les secours à leur arrivée**

# GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'INFORMATIQUE

## 10 règles pour sécuriser les équipements numériques professionnels

MISSION DÉFENSE / MSSS

### 01 LE MOT DE PASSE

Le mot de passe doit être personnel, ni partagé, ni affiché.

**Un bon mot de passe comprend au moins 8 caractères et inclut :**

- des majuscules,
- des minuscules,
- des chiffres,
- des caractères spéciaux.



### 02 LA MESSAGERIE

Ne pas ouvrir les **messages** ou **pièces jointes suspects** et avertir l'informatique de proximité dès leur réception.

Ne pas cliquer sur des **liens internet suspects** ou qui demandent un login et mot de passe.



Ne jamais transférer la messagerie professionnelle sur une messagerie personnelle.



### 03 SUPPORTS AMOVIBLES

Les supports amovibles utilisés, clés USB ou disques durs externes, sont dédiés au strict usage professionnel.

**Ne jamais connecter une clé USB dont on ne connaît pas l'origine sur du matériel professionnel.**



Il est interdit de connecter du matériel personnel sur le réseau du ministère : ordinateur portable, smartphone, tablette...

### 04 MATÉRIEL PERSONNEL

### 05 INSTALLATION DE LOGICIELS

Ne pas télécharger ni installer de logiciels qui ne soit pas autorisé par l'informatique de proximité.



### 06 AU BUREAU



Ne pas laisser de documents sensibles sur le bureau, à l'imprimante, en salle de réunion...

Ces documents sont rangés dans un meuble fermant à clé.

Activer le verrouillage automatique de l'ordinateur, tablette, smartphone...

### 07 SITES, BLOGS, FORUMS, RÉSEAUX SOCIAUX

Ne pas utiliser l'adresse mail ni le mot de passe professionnels pour s'inscrire sur une plate-forme extérieure au réseau du ministère.



Ne pas partager des informations professionnelles sur les réseaux sociaux, ni porter atteinte au ministère.

### 08 CHIFFREMENT

En déplacement, pour éviter le vol de données, utiliser des ordinateurs portables ou des tablettes dont les données sont chiffrées.



### 09 MOBILITÉ

Ne pas laisser son matériel portatif sans surveillance. À l'étranger, le garder avec soi.

Ne pas connecter d'appareils à des réseaux Wifi, Bluetooth ou NFC publics : gares, aéroports, hôtels, transports, salle de réunion extérieures... Désactiver ces modes de communication s'ils ne sont pas utilisés.

Au retour d'une mission à l'étranger, faire expertiser son matériel par l'équipe informatique.



### 10 INCIDENTS & ALERTES

Ne pas ignorer un incident sur du matériel professionnel, donner l'alerte rapidement auprès de l'équipe de l'informatique de proximité afin que les mesures adéquates soient prises.

